



HAL
open science

Le passé simple n'est jamais subjectif

Alfredo Lescano

► **To cite this version:**

Alfredo Lescano. Le passé simple n'est jamais subjectif. *TRANEL. Travaux Neuchâtelois de Linguistique*, 2012, pp. 61-76. hal-00917772

HAL Id: hal-00917772

<https://hal.science/hal-00917772>

Submitted on 12 Dec 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open Archive Toulouse Archive Ouverte (OATAO)

OATAO is an open access repository that collects the work of Toulouse researchers and makes it freely available over the web where possible.

This is an author-deposited version published in: <http://oatao.univ-toulouse.fr/>
Eprints ID: 9390

To link to this article:

URL: http://www2.unine.ch/islc/Revue_TRANEL

To cite this version : Lescano, Alfredo (2012). Le passé simple n'est jamais subjectif. *TRANEL*, n° 56. pp. 61-76. ISSN 1010-1705

Any correspondence concerning this service should be sent to the repository administrator: staff-oatao@inp-toulouse.fr

Manuscrit d'auteur. Référence : Lescano, A. (2012) "Le passé simple n'est jamais subjectif", *TRANEL*, 56, p. 61-76.

Le passé simple n'est jamais subjectif

Alfredo Lescano

Univ. Toulouse, ENFA, EFTS ; CRAL (EHESS / CNRS)

Cet article aborde le problème du passé simple « subjectif », mis en lumière par Olsen (2002) « Le passé simple subjectif » et repris par Nølke et Olsen (2002) « Le passé simple subjectif 2 ». Il s'agit d'emplois du passé simple dans des contextes « subjectivisants », qui constitueraient des contre-exemples à la description de Benveniste (1959). On se rappelle que, pour Benveniste, le passé simple est le temps de l'énonciation des événements qui « se racontent eux-mêmes », où les sujets de l'énonciation sont donc absents. Je voudrais montrer qu'il s'agit d'un faux problème qui surgit d'une confusion de niveaux d'analyse. Cet article se veut ainsi une défense de la position de Benveniste, que l'on tentera de préciser à l'aide de la Théorie argumentative de la polyphonie.

1. La Théorie argumentative de la polyphonie

1.1 Origines

La Théorie argumentative de la polyphonie (TAP), que je développe actuellement avec Marion Carel et Oswald Ducrot, puise ses origines dans la Théorie de la polyphonie d'O. Ducrot. Mais alors que généralement les linguistes qui s'inspirent de cette théorie prennent appui sur le Chapitre 8 de Ducrot (1984), c'est dans la version de la théorie que l'on trouve dans le Chapitre 7 du même ouvrage que la TAP prend racine. Certes, dans ces deux versions de la théorie de la polyphonie, les contenus sémantiques véhiculés par l'énoncé sont portés par un « énonciateur ». Mais alors que dans le Chapitre 8 l'énonciateur est un individu, un être réel ou fictionnel, dans le Chapitre 7, l'énonciateur est une sorte de « virtualité ». L'exemple de base de ce chapitre est le cas d'*il paraît que* : *il paraît que p* affirme un contenu [p] qui est montré comme ayant été affirmé par quelqu'un. Ce « quelqu'un » est l'énonciateur, un énonciateur dont l'identification n'est pas pertinente, puisqu'il s'agit précisément d'une entité « sans nom » dont le rôle est de donner une certaine autorité à l'affirmation et non pas de marquer l'identité de celui qui se trouve à la source du point de vue. Dans cette version de la théorie, on ne cherche pas à savoir *qui* se trouve à l'origine du contenu mais *comment* le contenu est présenté, avec quel rôle discursif. C'est cette ligne de pensée qui sera reprise et — croyons-nous — précisée par la TAP. Dans ce cadre, avec les autres auteurs qui développent la TAP, je vais jusqu'à abandonner l'idée d'énonciateur (Carel et Ducrot 2009, Lescano 2009), en étudiant directement

les manières dont les contenus sont mis en discours, en les typifiant dans un certain nombre de « modes d'apparition » des contenus (Carel 2011b, Ducrot 2010, Lescano à paraître).

1.2 Les modes d'apparition des contenus

La TAP, qui s'inscrit clairement dans l'école de l'argumentation dans la langue, considère que les contenus véhiculés sont de nature « argumentative » — d'où l'appellation d'« argumentative » que reçoit cette théorie de la polyphonie. A l'intérieur de la TAP, les contenus sont traités par la Théorie des blocs sémantiques (Carel 1992, 2011). Pour ne pas trop nous étendre sur cette question, qui n'est pas au centre du traitement que nous proposerons du problème du passé simple « subjectif », nous ferons un usage très simplifié de la Théorie des blocs sémantiques (désormais, « TBS ») — sauf pour un point où il faudra faire appel à un peu de complexité — et envisagerons les contenus comme des discours connectant deux phrases par un connecteur du type de « donc » ou par un connecteur du type de « pourtant ».

Nous allons supposer que tout énoncé véhicule donc au moins un contenu, que nous décrirons systématiquement comme un enchaînement argumentatif. Nous supposerons aussi que la mise en discours de chaque contenu fait l'objet d'une caractérisation dans le sens de l'énoncé. En particulier, le sens de l'énoncé comportera pour chaque contenu, une indication sur son « mode d'apparition » dans le discours. Le « mode d'apparition des contenus », qui est le paramètre énonciatif que nous allons étudier — il y en a d'autres dont on ne s'occupera pas —, concentre des signifiés « énonciatifs » qui décrivent les sujets de l'énonciation (le locuteur, l'allocutaire). Je ne présenterai que trois de ces modes énonciatifs : le mode du trouvé, le mode du conçu, le mode du vécu.

1.2.1 Le mode du trouvé

Il y a une manière « factuelle » de parler, qui consiste à faire apparaître un contenu dans l'espace discursif comme si l'existence de ce contenu était indépendante de toute saisie subjective. Un cas que l'on peut prendre comme prototypique est celui des phrases génériques à article défini :

(1) Le tigre peut courir à la vitesse maximale de 50 km/h.

Une première caractéristique de ce mode d'apparition des contenus, que Carel (2011b) appelle le « mode du trouvé » — car on peut dire par métaphore que le contenu est présenté comme ayant été « trouvé » 'tout fait' dans le monde — est qu'il fait voir le contenu comme incontestable. De ce fait, une réaction négative posant un contenu sur le mode du trouvé se présente toujours comme une réfutation (cf. Lescano, à paraître b). Dans (2), *preuve impossible à rapporter*, à cause de sa structure syntaxique, se présente non

comme une vue de l'esprit ni comme une saisie particulière de la réalité mais comme indépendant de tout point de vue :

- (2) Mme. Catherine Lemorton : (...) La loi HADOPI met en cause la responsabilité de l'abonné par la simple constatation du piratage, qui suffit à mettre en branle la machine à débrancher, sauf à ce que l'abonné démontre que le piratage est dû à la fraude d'un tiers (...). Preuve impossible à rapporter.
Séance du 24 juillet 2009 de l'Assemblée nationale (loi Hadopi2)

On peut dire qu'un contenu mis en discours sur le mode du trouvé n'est pas censé faire l'objet d'une réaction négative (contrairement à d'autres énoncés comme ceux qui comportent *je trouve que*, par exemple, qui seront abordés plus bas). Autrement dit, attaquer un énoncé qui pose un contenu sur le mode du trouvé, ce serait non seulement attaquer le contenu, mais aussi mettre en question sa caractérisation énonciative. C'est cela qui fait l'« incontestabilité » du mode du trouvé. Mais il faut faire un pas de plus : car ces énoncés ne se donnent pas à voir comme ne pouvant pas être attaqués, ils se donnent à voir comme n'appelant pas du tout de réaction. Nous ferons de ce non appel à réaction discursive une propriété du mode du trouvé. L'exemple (3) nous permettra de préciser ce point.

- (3) Je ne t'aime plus.

Si la négation avec *ne... pas* peut être porteuse d'une valeur polémique (cf. la « négation polémique » de Ducrot 1984), celle avec *plus* véhicule une autre instruction, concernant à la fois la structure du contenu et son mode de présentation. Je ferai l'hypothèse que *ne... plus* présente sur le mode du trouvé un contenu de « transformation » (cf. Lescano, à paraître a) de structure P AUPARAVANT POURTANT NON-P ACTUELLEMENT. Grâce à cette particule négative, l'énoncé (3) présente le contenu comme s'il n'était pas issu d'une saisie subjective, et ne construit pas la possibilité d'une réaction discursive. Certes, l'interlocuteur *peut* réagir, mais cette réaction ne fait pas partie du sens énonciatif de (3), qui ne décrit pas la place de l'allocutaire — c'est-à-dire la place de celui qui prendra la parole. Je dirai que (3) pose son contenu sur le mode du trouvé. A l'instar de Carel (2011), j'appellerai « unité de discours » l'entité formée par le contenu plus les paramètres énonciatifs qui qualifient sa mise en discours. On peut donc dire que l'énoncé (3) communique l'unité de discours (4), où les points de suspension marquent la place d'autres paramètres énonciatifs qui ne sont pas étudiés ici :

- (4) (... , mode du trouvé, [je t'aimais auparavant, pourtant je ne t'aime pas actuellement])

On objectera qu'il est paradoxal de dire qu'il n'y a pas de saisie subjective du monde dans cet énoncé qui parle des « sentiments » de celui qui se désigne

par *je*. Mais je ne suis pas en train de décrire la manière dont les contenus sont effectivement obtenus. Je parle des subjectivités énonciatives telles qu'elles sont construites par l'énoncé. Et il me semble que ce qu'il y a d'accablant dans (3), c'est que le contenu n'est pas présenté comme un « point de vue » sur la réalité, mais comme la réalité elle-même, comme un « fait » indiscutable (comment pourrait-on le réfuter ?). L'énoncé *Je ne t'aime plus* montre une sorte de tableau du monde qui concerne, certes, aussi bien *je* que *tu*, mais en tant qu'êtres du monde, en tant que personnages, et non en tant que sujets de l'énonciation. *Je ne t'aime plus* doit être mis dans la même catégorie énonciative que *Pierre n'aime plus Nathalie*.

1.3.2 Le mode du conçu

Le mode du conçu (Carel, 2011b) est, en premier lieu, le mode de l'investissement, où le contenu et le locuteur sont montrés dans un rapport tel que l'on ne peut pas dissocier le contenu de l'image du sujet. Dans ce dialogue, l'énoncé *je trouve que vous n'avez pas bonne mine du tout*, ne fait pas que parler de Charles, je dirai qu'il communique l'unité de discours (6) :

- (5) – (...) Eh bien! vous ne dites pas si vous viendrez en Italie avec nous?
 – Madame, je crois bien que ce ne sera pas possible.
 – (...) Je voudrais tout de même savoir, lui demanda Mme de Guermantes, comment, dix mois d'avance, vous pouvez savoir que ce sera impossible.
 – Ma chère duchesse, je vous le dirai si vous y tenez, mais d'abord vous voyez que je suis très souffrant.
 – Oui, mon petit Charles, *je trouve que vous n'avez pas bonne mine du tout*, je ne suis pas contente de votre teint, mais je ne vous demande pas cela pour dans huit jours, je vous demande cela pour dans dix mois. En dix mois on a le temps de se soigner, vous savez.
 Proust, *Du côté de Guermantes*
- (6) (... , mode du conçu, [vous est malade et donc vous ne pouvez pas voyager])

L'unité de discours (6) confirme la compassion demandée par Charles. La duchesse de Guermantes, se construit comme « compréhensive » grâce à l'investissement affiché envers le contenu [vous est malade et donc vous ne pouvez pas voyager]. Le contenu « parle » de Charles, de sa santé, mais son énonciation montre la duchesse de Guermantes : elle comprend.

Le second trait qui définit le mode du conçu est la contrepartie de l'investissement : un allocataire susceptible de porter un point de vue opposé est construit. En l'occurrence, le point de vue selon lequel la duchesse de Guermantes ne compatit pas, suggéré par Charles, est constitutif de l'énoncé de la duchesse : son énoncé le fait apparaître, non pour le rejeter tel que le ferait la négation polémique, mais pour décrire la place de l'allocataire.

1.3.3 Le mode du vécu

Le « mode du vécu » est celui des contenus qui sont présentés par l'énoncé en tant que « saisie » du monde, en tant que « témoignés » (je parlais dans Lescano 2009 de « ton de Témoin »). En cela il s'oppose au mode du trouvé mais aussi au mode du conçu qui suppose un investissement mais pas une saisie. Si l'investissement affiché par le mode du conçu rend indissociables le contenu et le sujet, ce qui résulte en une description de celui-ci, rien de tel n'est produit par la « saisie » qui caractérise le mode du vécu. En effet, cette « saisie » est celle de l'observation. Le mode du conçu décrit la voix du locuteur comme une voix « investie » dans le contenu, une voix qui met en avant le contenu pour se montrer (l'énoncé de la duchesse de Guermantes met en avant le contenu [vous êtes malade] pour montrer la duchesse); le mode du vécu décrit cette voix comme celle d'un « observateur », un « témoin » du monde. Un contenu « témoigné » ne renseigne pas sur la façon d'être de la subjectivité qui l'énonce.

En outre, les contenus présentés sur le mode du vécu construisent un allocutaire qui « n'est pas au courant », qui « ne sait pas », tout comme la figure du témoin dans la Justice, dont le rôle est justement d'apporter ce qu'il a observé à ceux qui n'étaient pas présents sur les faits. Le témoignage perd tout son sens si l'on suppose que l'auditoire a fait exactement la même expérience que le témoin. Ce « manque » situé dans l'auditoire du témoin, qui est constitutif du témoignage, je l'associe au mode du vécu : ce mode énonciatif fait voir un allocutaire accédant au contenu dans l'énonciation.

L'usage présentatif de *tiens ! P* instruit l'apparition du contenu posé par P sur le mode du vécu :

(7) Tiens ! C'est Monsieur Dupont.

(8) (... , mode du vécu, [Monsieur Dupont n'était pas là auparavant et pourtant il est là maintenant])

L'arrivée soudaine de Monsieur Dupont est montrée comme témoignée et l'allocutaire de l'énoncé est construit comme accédant à cette arrivée grâce à l'énonciation.

Il faut écarter un problème éventuel qui provient de l'allure perceptuelle qu'ont souvent les contenus présentés comme vécus. Le mode du vécu ne se limite pas aux contenus « obtenus par perception ». La « saisie » que j'associe au mode du vécu n'est pas celle qui est accomplie par les sens. Ainsi un énoncé comme (9) — j'ai décrit dans Lescano (2009) le présentatif *il y a un N* comme une marque du mode du vécu — ne représente pas une « perception » au sens strict ; et cependant le contenu est présenté comme une « saisie du monde », en même temps que l'allocutaire est construit comme ignorant cette réalité.

- (9) Il y a un risque révolutionnaire en France.
D. de Villepin, *Le Point*

D'après ces descriptions des modes d'apparition, on peut considérer que le mode du trouvé est près de l'idée intuitive d'objectivité, puisqu'il présente les contenus comme n'étant pas le fait d'un « investissement » ni d'une « saisie », et que les contenus présentés sur le mode du conçu sont plus près d'une idée intuitive de « subjectivité », puisqu'ils montrent un investissement du sujet sur le contenu. Le mode du vécu serait à la fois « objectif » et « subjectif » : il fait apparaître des « faits » mais en tant que « faits vécus ».

2. Le passé simple

2.1 *Le passé simple pour la TAP*

Depuis les travaux de Benveniste, le passé simple est souvent décrit comme le temps de la monstration désincarnée des événements, comme le temps de l'énonciation objective. Dans Lescano (2009), j'ai adhéré à cette position, en disant que le passé simple était une marque du « ton de Monde », terme auquel je préfère maintenant celui de « mode du trouvé ». Je maintiendrai cette description, bien que je serai amené à la préciser — effort partagé avec Carel (cf. Carel 2011b). Si l'on se souvient de la définition donnée du mode du trouvé, qui en fait le mode des contenus présentés comme indépendants d'une saisie subjective, comme incontestables, comme sans adresse, il ne semblerait en principe avoir aucun obstacle à dire que le passé simple véhicule une instruction faisant apparaître sur le mode du trouvé le contenu sur lequel il porte. Cependant, la prise en compte des exemples commentés par Olsen (2002) et Nølke et Olsen (2002), mis en avant comme autant d'illustrations des problèmes de la posture benvenistienne, oblige à évaluer la possibilité que de vraies difficultés fassent obstacle à un passé simple marqueur du mode du trouvé. J'essaierai de montrer que ces difficultés ne sont qu'apparentes.

Abordons en premier lieu la précision qu'il faut apporter à la description que Benveniste propose du passé simple. Elle concerne l'absence de subjectivité que Benveniste décèle dans ce temps verbal. En effet, si pour Benveniste, l'absence de subjectivité du passé simple provient d'une absence de voix narratrice, d'une absence de locuteur — on se souvient des formules « les faits se racontent eux-mêmes », « personne ne parle », etc. —, selon moi, le passé simple est plutôt caractérisé, comme toute manifestation du mode du trouvé, par une absence d'adresse. Certes, l'absence d'allocutaire est aussi remarquée par Benveniste, mais cela semble apparaître dans ses écrits plutôt comme une conséquence de l'absence de *je*. Le passé simple sera pour nous, plutôt que le temps sans locuteur, le temps des événements affichés, non adressés.

Il semblerait en effet que le passé simple n'est pas en réalité réfractaire à la manifestation d'un locuteur. Je ne parle pas d'énoncés au passé simple et à la première personne, que Benveniste déclare impossible — loin d'être le phénomène marginal que Benveniste note en pied de page, les exemples sont innombrables : c'est là une confusion entre le locuteur et le personnage désigné par *je*, qui ne pose pas vraiment problème à la thèse benvenistienne si l'on adopte cette distinction de Ducrot. Ce que je voudrais en revanche souligner est que le passé simple n'est pas réfractaire au locuteur en tant que tel. Je donnerai deux exemples.

La tournure *c'est ainsi que*, en reliant de l'extérieur des faits, me semble faire apparaître, sinon le locuteur lui-même, l'instance de prise de parole.

- (10) De temps à autre, il voyagea. C'est ainsi qu'en 1849, il entreprit, avec Maxie Du Camp, une randonnée en Orient qui se prolongea pendant près de deux ans.
Préface à *Madame Bovary*, par Jacques Suffel, éd Flammarion, p.14.

- (11) [Une petite fille est toute seule chez elle. Elle s'ennuie. Elle a l'idée de monter au grenier. Elle entend un bruit. Puis une voix. C'était un « polochon-à-ressort ». Après la scène de la rencontre, on lit :]
C'est ainsi que Sidonie fit la connaissance de monsieur Cabochon.
« Le polochon-à-ressort », Ann Rocard

Ducrot soutient dans le Chapitre 7 de *Le dire et le dit* que certains emplois de *je* renvoient au locuteur, pour revenir sur cette idée au Chapitre 8 : *je* ne renvoie jamais au locuteur en tant que tel. Dès lors, selon moi, le locuteur ne pourrait se manifester que par la mise en scène de sa prise de parole, et non par la simple désignation de celui qui parle. C'est ce qui ferait *c'est ainsi que*. Je souligne par ailleurs que cette mise en scène de l'énonciation qui semblerait être véhiculée par *c'est ainsi que* (et dont la nature reste à préciser) ne relève pas du volet des modes d'apparition des contenus. Ce qui est qualifié, ce n'est pas le rapport contenu – locuteur / allocutaire, mais quelque chose de plus général que l'insertion d'un contenu particulier dans le discours : la prise de parole en soi.

Le second cas est celui de la combinaison du passé simple avec *sans doute*, comme dans (12) :

- (12) Cette femme malsaine et difforme [la reine Isabeau de Bavière] avait un appétit sexuel débridé. Elle eut sans doute une liaison avec son beau-frère Louis d'Orléans.
Jeanne d'Arc, Mary Gordon

On aurait du mal à accepter que la liaison de la reine Isabeau avec son beau-frère « se raconte elle-même ». *Sans doute* manifeste la prise de parole, et n'entre pas en conflit pour autant avec le passé simple qui l'accompagne.

Si le passé simple ne fait pas obstacle à la manifestation de la voix du locuteur, c'est la construction d'un allocutaire qui est plus compromise par ce

morphème. Comme pour tout marqueur du mode du trouvé, le contenu sur lequel il porte apparaît comme n'ayant pas à susciter de réaction dans un allocataire, le contenu n'est pas « adressé », mais « affiché ». Pour le mettre en évidence, je me servirai de ce passage de *Jacques le Fataliste* :

- (13) **L'aube du jour parut.** Les voilà remontés sur leurs bêtes et poursuivant leur chemin. Et où allaient-ils? Voilà la seconde fois que vous me faites cette question, et la seconde fois que je vous réponds: Qu'est-ce que cela vous fait? Si j'entame le sujet de leur voyage, adieu les amours de Jacques... **Ils allèrent quelque temps en silence.**
Diderot, *Jacques le Fataliste*

Les énoncés au passé simple de ce passage échappent complètement au dialogue que Diderot fait semblant d'avoir avec son lecteur : en disant *ils allèrent quelque temps en silence*, le narrateur fait taire ce lecteur trop curieux qui dérange l'auteur (c'est-à-dire le personnage auquel *je* fait allusion ici). A partir de cet énoncé, il se produit un changement de plan énonciatif, le lecteur n'est plus considéré comme interlocuteur : l'histoire est montrée, affichée, mais elle n'est pas adressée. L'objectivité du passé simple tient donc aussi bien à la qualification du contenu comme ne résultant pas d'un investissement ou d'une saisie du monde, qu'à sa dispense totale de réaction discursive ultérieure, à son absence de description de l'allocataire — il est ignoré, il n'est pas prévu par l'énoncé : le contenu trouvé est montré comme se suffisant à lui-même.

2.2 Un problème possible pour cette description : le passé simple « subjectif »

Admettons donc ma description du passé simple comme marqueur du mode très « objectivant » qui est le mode du trouvé. Nous avons à résoudre un problème. Olsen (2002) et Olsen et Nølke (2002) ont mis en lumière de nombreux exemples d'emplois du passé simple concomitant avec ce qu'ils appellent « l'expression de la subjectivité », c'est-à-dire le fait qu'un personnage (éventuellement le narrateur) apparaisse comme le porteur d'une pensée, d'une perception, jouant ainsi le rôle dévolu aux « énonciateurs » dans le Chapitre 8 de *Le dire et le dit*. Ils en tirent argument pour soutenir que « les événements ne se racontent jamais eux-mêmes » (Olsen et Nølke, 2002 : 116). Est-ce que cette « intrusion » de la subjectivité dans les énoncés au passé simple empêcherait d'y voir une marque systématique du mode du trouvé ? Dans le reste de cet article, j'essayerai de montrer que non. Je ne vais pas nier qu'il y a attribution d'une perception ou d'une pensée à un personnage ou au narrateur. Je vais défendre l'idée que cette attribution est indépendante du mode d'apparition du contenu déterminé par le verbe au passé simple. La subjectivité des exemples d'Olsen et Nølke est, soit inscrite

dans le contenu, soit due à une sorte de « figure », soit énonciative mais relative à un contenu différent de celui présenté par le passé simple.

2.2.1 Perception attribuée dans le contenu

Je vais commencer par l'exemple (14), construit par Olsen :

- (14) La marquise sortit à cinq heures ; un vent glacial lui frappa le visage.

Pour Olsen il y a de la « subjectivité » dans *un vent glacial lui frappa le visage*, parce qu'on ne peut pas se soustraire à l'impression que le vent glacial fut perçu par la marquise. Cela lui permettrait de montrer que le passé simple de *frappa* n'empêche pas la représentation d'une perception. Par conséquent, selon Olsen, la description du passé simple comme le temps de l'énonciation « objective » ne serait pas tenable.

Je vais accorder à Olsen qu'*un vent glacial lui frappa le visage* fait voir la marquise comme étant frappée par le vent — cela me semble hors de doute. Ce qui me semble en revanche contestable c'est l'idée que l'énoncé ne présente pas cette sensation de la marquise sur un mode énonciatif objectivant.

Le premier élément qu'il faudra regarder est le contenu que l'énoncé véhicule. Je proposerai, en premier lieu, l'enchaînement suivant :

- (15) [la marquise sortit et donc un vent glacial lui frappa le visage]

On peut voir qu'il y a quelque chose d'incomplet dans cette description, qui ne semble pas donner tout le sens de (14). L'enchaînement dit que c'est parce que la marquise sortit qu'elle fut frappée par le vent, ce qui à un niveau plus profond doit être lu comme posant que c'est en tant que personne sortant que la princesse ressentit les conditions de l'intempérie. Cette incomplétude qui ne permet pas d'accéder à la clé de voute de l'interprétation de l'énoncé, provient du fait que l'on a adopté une version trop simplifiée de la TBS. Car il faut en réalité pour chaque enchaînement communiqué, consigner le concept argumentatif qu'il manifeste, qu'il rend concret. En l'occurrence ce serait le concept SORTIR DONC RESENTIR LES CONDITIONS DE L'INTEMPÉRIE — ce qui fait lire le contact avec le vent comme une manière de ressentir les conditions de l'intempérie, celle qui consiste à les ressentir violemment, soudainement, à cause d'être entré dans l'extérieur, c'est-à-dire, parce qu'on est sorti. Si perception il y a, on la retrouve déjà dans le contenu. Faut-il rajouter une « valeur perceptuelle » à l'énonciation ?

On pourrait penser recourir au mode du vécu, celui qui fait apparaître les contenus comme « saisis ». Ce serait sur ce mode énonciatif, mélange d'« objectivité » et de « subjectivité » souvent proche de la représentation des perceptions, que le contenu (15) apparaîtrait. Cependant si cela était ainsi, à

accepter ma description du contenu, ce que l'on présenterait comme « saisi » ce serait que quelque chose arriva à la marquise (le vent lui frappa le visage en sortant de chez elle). Ce n'est pas ce que propose Olsen, selon qui c'est le vent qui est présenté comme perçu (perception dont le sujet serait la marquise). Du moment où la perception fait partie du contenu, la valeur perceptuelle ne peut pas être invoquée à nouveau pour qualifier l'apparition du contenu. Le contenu, qui peut être résumé par « ce qui arriva à la marquise », est présenté comme incontestable et n'appelant pas de réponse, comme étant là indépendamment de toute « saisie ». Je dirai que (14) véhicule l'unité de discours suivante :

- (16) (... , mode du trouvé, [sortir DONC ressentir les conditions de l'intempérie ; la marquise sortit et donc un vent glacial lui frappa le visage])

Donc, voilà un premier exemple du fait que la présence d'une perception de personnage n'annule pas la valeur énonciative « objective » du passé simple. La perception est prédiquée à l'intérieur du contenu, et n'entre pas en conflit avec l'instruction énonciative du passé simple.

2.2.2 Perception attribuée par figure de contenu

Je vais commencer l'analyse du deuxième exemple sur une remarque de Nølke et Olsen (2002) : pour que les événements racontés nous parviennent à travers la « conscience » d'un personnage, il suffit que ce personnage soit élevé au titre de « personnage-guide ou 'témoin' ». L'exemple (17) — analysé déjà par Banfield (1982) — illustrerait ce phénomène.

- (17) Un matin, avant le jour, le tétrarque Hérode-Antipas vint s'y accouder et regarda. Les montagnes, immédiatement sous lui, commençaient à découvrir leurs crêtes, pendant que leur masse, jusqu'au fond des abîmes, était encore dans l'ombre. Un brouillard flottait, *il se déchira et les contours de la mer Morte apparurent*. L'aube, qui se levait derrière Machærous, répandait une rougeur.
Flaubert, « Hérodiades », *Trois contes*

Dans ce passage, Hérode-Antipas a ce statut de « témoin » dont parlent Nølke et Olsen, ce qui entraîne que l'apparition des contours de la mer Morte, même si elle est présentée avec un verbe au passé simple, nous parvienne, selon ces auteurs, à travers sa conscience. Je supposerai que le contenu exprimé par le segment au passé simple est le suivant :

- (18) [le brouillard se déchira et donc les contours de la mer Morte devinrent visibles]

On peut supposer que tout ce qui est dit avant est sur le mode du vécu : l'imparfait produit souvent cet effet. Bally, et Rabatel à sa suite, insistent sur la valeur « expérientielle » de l'imparfait. Mais encore une fois, c'est dans le

contenu que se trouve la perception qu'Olsen et Nølke voient dans l'énoncé au passé simple. La structure de ce contenu provient de la signification du verbe *apparaître* au sens où *faire apparaître*, c'est *rendre visible* (autrement dit, le déchirement du brouillard et la vision de la mer Morte sont connectés par un lien causal).

Acceptons cette description. On a encore un problème à résoudre. C'est qu'on a l'impression qu'Hérode *voit* cet événement. Or, contrairement à l'exemple de la marquise, cette perception n'est pas attribuée au personnage *dans* le contenu, où l'on trouve juste l'indication que *la mer devint visible*. Hérode n'est pas dans le contenu. Je donnerai raison à Olsen et Nølke sur le fait que si on a un contenu montrant un personnage *regardant*, ce qui est dit par la suite peut être interprété comme *regardé par ce personnage*. Mais cela est pour moi le mérite d'une figure impliquant des rapports entre des contenus, figure qui est indépendante des modes d'apparition de ces contenus. On a d'une part, un contenu selon lequel Hérode regarde. On a d'autre part un contenu selon lequel quelque chose *devient visible*. C'est cette combinaison qui produit l'attribution d'une perception à Hérode. Le mode d'apparition des contenus n'y joue aucun rôle. Je supposerai que le contenu (18) est mis en discours sur le mode du trouvé et que l'attribution à Hérode-Antipas d'une perception de l'apparition de la mer Morte s'opère grâce à une figure de contenu.

Nous avons un premier cas où l'attribution de la perception relevait du contenu communiqué par un énoncé (*La marquise sortit...*) ; dans ce dernier exemple, l'attribution de la perception s'obtient par l'effet d'une « figure de contenu ». Dans aucun des deux la valeur énonciative du passé simple comme marqueur du mode du trouvé n'est touchée, n'est amoindrie.

2.2.3 La « subjectivité » relève du mode d'apparition d'un autre contenu

Abordons la dernière illustration des moyens d'expression de la « subjectivité » qui peuvent accompagner l'emploi d'un passé simple. Olsen et Nølke indiquent que l'énoncé *le boc ressembla à un tilbury* est susceptible d'exprimer un point de vue, alors même que le verbe est au passé simple.

- (19) Enfin son mari, sachant qu'elle aimait à se promener en voiture, trouva un *boc* d'occasion, qui, ayant une fois des lanternes neuves et des garde-crotte en cuir piqué, ressembla presque à un *tilbury*.
Madame Bovary

La cause qu'Olsen (2002) attribue à l'expression de la subjectivité qu'il voit dans cet énoncé, est que le fait de ressembler ou de ne pas ressembler à un *tilbury* n'est pas susceptible d'être « mesuré ». Le verbe *ressembler* véhiculerait donc nécessairement un « jugement ». Nølke et Olsen (2002) y voient l'expression du point de vue d'un personnage, Emma ou Charles. La mesurabilité d'une propriété ne sera pas retenue ici comme critère pour déterminer la valeur énonciative d'un contenu. En revanche, comme pour les

cas précédents, on se demandera en premier lieu si le contenu véhicule lui-même de la perception, ou plus largement de la subjectivité. Je vais tenter une description du segment qui commence par *un boc d'occasion*. On prendra comme point de départ la signification du verbe *ressembler*, en particulier sous sa forme *X ressemble à un N*, qui se prête à ce que l'on soupçonne un ingrédient sémantique « perceptuel ». Observons-le sur un autre énoncé :

- (20) Carla Bruni-Sarkozy ressemble à un écureuil.
Déclaration d'un dermatologue sur Internet

Cet énoncé peut être paraphrasé par (21) :

- (21) Carla Bruni-Sarkozy n'est pas un écureuil, pourtant elle partage des traits avec les écureuils

Si cela est ainsi, on est en droit de faire l'hypothèse que *ressembler à un N* a dans sa signification la structure argumentative NE PAS ÊTRE N POURTANT PARTAGER DES TRAITS AVEC LES N. Appliquons maintenant cette structure pour la description du contenu de notre énoncé :

- (22) [le boc d'occasion n'était pas un tilbury, pourtant il partageait des traits avec les tilbury]

Ce contenu, obtenu par l'application de la signification du *ressembler à un N*, ne véhicule pas en lui-même une idée de perception ou de subjectivité. Certes, il faut avoir vu quelque chose pour dire que cette chose ressemble à une autre. Cependant, on ne niera pas qu'il faut avoir eu quelque expérience de l'alpinisme pour dire quelque chose comme (23), alors qu'il semblerait un peu forcé d'inclure dans le contenu communiqué une idée d'expérience ou de perception.

- (23) L'alpinisme, c'est éprouvant.

Je ne pense donc pas qu'il faille mettre de l'expérience de la chose dans le contenu du verbe *ressembler*. Mais est-ce que cette « expérience », absente du contenu, on ne la retrouve pas dans le mode d'apparition du contenu ? Le verbe *ressembler* indique en effet peut-être que le contenu qu'il permet de construire apparaît en outre sur le mode du vécu ? Je ne le crois pas. Car si l'on observe l'énoncé à propos de Carla Bruni, on dirait qu'il s'agit plutôt d'une « sentence » que d'un contenu « saisi » : la ressemblance est posée comme un fait incontestable, sans appel, à la manière des définitions. C'est sur le mode du trouvé que le contenu est présenté. Je ne serai donc pas enclin à mettre dans le verbe *ressembler* une instruction énonciative instaurant le mode du vécu.

Admettons donc que le contenu (22), déterminé par la signification du syntagme *ressembler à un N*, est posé sur le mode du trouvé grâce au passé simple. Il reste encore que l'énoncé nous dit de quelle manière cette

ressemblance a été obtenue : c'est une ressemblance provenant de l'ajout d'accessoires, des lanternes neuves et des gardes-crotte en cuir piqué, que l'on soupçonne luxueux. Un autre contenu concernant la ressemblance est exprimé :

- (24) [le boc avait des lanternes neuves et des gardes-crotte en cuir piqué, donc il ressemblait à un tilbury]

Je pense que c'est dans ce contenu qu'apparaît la « subjectivité » remarquée par Olsen et Nølke. Ce contenu nous parle de Charles Bovary, cette manière de ressembler à un tilbury décrit un segment du personnage, ce contenu est la satisfaction de Charles, sa satisfaction de voir que le boc ressemble — grâce à l'ajout de ces accessoires — à un tilbury, ou presque. Ce type de procédure énonciative, cette description du personnage par le contenu, rappelons-le, est le propre du mode du conçu.

Par conséquent, pour décrire cet énoncé, il faut prendre en compte deux contenus, le contenu (22), déterminé par la signification de *X ressemble à un N*, posé sur le mode du trouvé ; et le contenu (24), obtenu par une connexion sémantique (consécutive) des phrases, présenté sur le mode du conçu. On a d'une part la ressemblance comme « fait », et d'autre part la manière dont le boc ressemble à un tilbury, qui fait, en même temps, la satisfaction de Charles Bovary.

- (25) (mode du trouvé, [le boc d'occasion n'était pas un tilbury, pourtant il partageait des traits avec les tilbury])
 (mode du conçu, [le boc avait des lanternes neuves et des gardes-crotte en cuir piqué, donc il ressemblait à un tilbury])

Est-ce que cela nous met face à un obstacle pour une description faisant du passé simple une marque du mode du trouvé ? Rien ne laisse le penser. Le contenu qui n'est pas mis en discours sur le mode du trouvé est issu d'une procédure textuelle de connexion. Le contenu que l'énoncé pose grâce à la signification du verbe sur lequel porte le passé simple, apparaît, lui, sur le mode du trouvé. Autrement dit, la « subjectivité énonciative » du mode du conçu, qui permet de faire apparaître la « satisfaction » de Bovary, cohabite avec « l'objectivité » du passé simple, qui rend compte du « fait » de la ressemblance. Que ce « fait » soit « cru » par Charles ou par Emma, cela ne pourrait pas se dire, tout ce que l'on sait c'est qu'il est posé en tant que « fait ». On a en revanche un « investissement » sur la manière de ressembler à un tilbury de ce boc, et c'est là le lieu de la subjectivité pointée par Olsen et par Nølke.

3. Conclusions

Les trois exemples que nous venons de traiter nous semblent représentatifs des autres cas de passé simple « subjectif » repérés par Nølke et Olsen. La subjectivité qui coexiste avec le passé simple est inscrite dans le contenu, ou provient d'effets de sens divers, ou bien de la qualification énonciative d'autres contenus : elle ne concerne pas la qualification énonciative du contenu posé à l'aide du passé simple ; elle ne remet donc pas en question la description benvenistienne du passé simple et *a fortiori* la nôtre, comme marqueur du mode du trouvé.

Il est intéressant de remarquer que les différentes expressions de ce que les polyphonistes scandinaves appellent la « subjectivité », permettent de distinguer trois niveaux d'analyse : celui des phénomènes qui ont lieu à l'intérieur du contenu (cf. *La marquise...*) ; celui des phénomènes qui se produisent par une combinaison de contenus — qui ne sont pas visibles à l'intérieur d'un seul contenu —, et dont l'étude exigerait un travail sur les différentes configurations pouvant les engendrer, ce que j'ai appelé « figures de contenu » (cf. l'exemple d' « Hérodiade ») ; et enfin des phénomènes énonciatifs (cf. le passage analysé de *Madame Bovary*). C'est la confusion de ces trois niveaux d'analyse dans un unique tiroir qui conduit Nølke et Olsen à voir de la « subjectivité » dans le passé simple.

Je terminerai en tirant de ces analyses une dernière conclusion : c'est que l'« attribution d'une pensée » ou « d'une perception » ne relève jamais du volet énonciatif, et lorsqu'elle relève du contenu, elle ne mobilise aucune mécanique spécifique. Autrement dit, l'attribution de pensées ou de perceptions n'est pas un phénomène linguistique. On peut justifier cette affirmation de trois manières.

Premièrement, l'attribution d'une pensée ou d'une perception à l'intérieur du contenu ne dépend pas d'un mécanisme spécifique à l'intérieur d'un dispositif général de construction de contenus, la grammaire régissant la formation des contenus ne fait pas la différence entre *X sentit...* et *X sortit*. Aucun « phénomène » spécifique à l'attribution des pensées/perceptions ne se laisse identifier dans le volet des contenus.

Deuxièmement, les valeurs énonciatives qualifiant la mise en discours des contenus ne sont déterminées que par le rapport affiché des contenus aux sujets de l'énonciation (locuteur / allocutaire), rapport qui, dans notre perspective, n'est jamais celui de « l'attribution ». Certes on peut parler de manière plus ou moins intuitive de « subjectivité » et d' « objectivité ». Mais ces termes n'ont pour nous aucune valeur technique et ne sont pas une traduction d' « attribution d'une pensée / une perception » vs. « absence d'attribution de pensée / perception ». Ce qu'ils traduisent est un certain effet créé par les modes d'apparition des contenus. On peut dire qu'un certain effet d'objectivité est le propre du mode du trouvé, que le mode du conçu produit un certain effet de subjectivité, et que le mode du vécu a des effets à la fois

objectivants et subjectivants. Mais dans aucun cas le volet énonciatif du sens, tel qu'il est traité par la TAP, ne fait intervenir une idée d'attribution de pensée ou de perception.

Troisièmement, l'attribution d'une pensée / perception par « figure de contenu » — dont ferait partie l'attribution des perceptions à un « personnage 'guide' ou 'témoin' » — ne relève pas de l'étude de la langue mais de celui des « figures », ce qui est le propre de la stylistique, et non pas de la linguistique. La TAP, quant à elle, qui prétend étudier l'ancrage linguistique de la construction des situations énonciatives, c'est-à-dire la manière dont l'arrangement des mots décrit l'apparition des contenus, se veut une sémantique de l'énonciation.

Bibliographie

- Banfield, A. (1982) : *Unspeakable Sentences. Narration and Representation in the Language of Fiction*, Routledge & Kegan Paul. Boston/London/Melbourne/Henley.
- Benveniste, E. (1959/1966) : *Les relations de temps dans le verbe français*. In : *Problèmes de linguistique générale*, tome 1, Paris, Gallimard.
- Carel, M. (1992) : *Vers une formalisation de la théorie de "l'argumentation dans la langue"*. Thèse de doctorat, Paris (EHESS).
- Carel, M. (2011a) : *L'entrelacement argumentatif. Lexique, discours et blocs sémantiques*, Paris, H. Champion.
- Carel, M. (2011b) : *Attribution de point de vue et effacement du récit*. In : G. Corminboeuf et M-J Béguelin (éds.) *Du système linguistique aux actions langagières*, De Boeck Duculot, Bruxelles, 399-414.
- Carel, M., (2011c) : *La polyphonie linguistique*. In : *Transposition*, n° 1, revue en ligne : <http://transposition-revue.org/article/la-polyphonie-linguistique>.
- Carel, M. et Ducrot, O. (2009) : *Mise au point sur la polyphonie*. In : *Langue française*, n° 164,33-44.
- Ducrot, O. (1984) : *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- Ducrot, O. (2010) : *Ironie et négation*. In : Atayan, V. & U. Wienen (éds.) *Ironie et un peu plus – Hommage à Oswald Ducrot pour son 80ème anniversaire*, Berne, Peter Lang.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980) : *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris : Armand Colin.
- Lescano, A. (2009) : *Pour une étude du ton*. In : *Langue française*, 164, 45-60.
- Lescano, A. (à paraître a) : *Deux (autres) maintenant. Avec une application à La Jalousie de Robbe-Grillet* ». In : Carel, M. (éd.) *Argumentation et polyphonie. De Saint-Augustin à Robbe-Grillet.*, Paris, L'Harmattan.
- Lescano, A. (à paraître b) : *A propos de la réfutation et d'autres réactions négatives*. In : *Actes du colloque A contrario. De l'antonymie à la réfutation*. 24-26 mars 2010, Université de Caen.
- Nølke, H. & Olsen, M. (2002) : *Le passé simple subjectif 2*. In : *Polyphonie - linguistique et littéraire*, 5, 101-118.
- Nølke, H., Fløttum, K. et Norén, C. (2004) : *ScaPoLine. La Théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris : Kimé.
- Olsen, M. (2002) : *Le passé simple subjectif*. In : *Polyphonie-linguistique et littéraire*, document n°4, Samfundslitteratur, Roskilde, 101-123.

Rabatel, A. (2001) : Fondus enchaînés énonciatifs. Scénographie énonciative et points de vue. In : Poétique, 126, 151-173.

Rabatel, A. (2008) : Homo narrans. Pour une étude énonciative et interactionnelle du récit, tome 1. Editions Lambert-Lucas, Limoges.